geocommunes

Imagerie

Imagerie : point de vue aérien panoramique 360°

Affichage de vues aériennes panoramiques à 360°.

En complément aux orthophotos (vue aérienne verticale) et au mobile mapping (vue du sol à hauteur d'homme), les vues aériennes panoramiques 360° permettent une représentation différente du territoire.

Les différents points de vue sont accessibles depuis le géoportail (point rouge), puis d'une image à l'autre (point bleu).

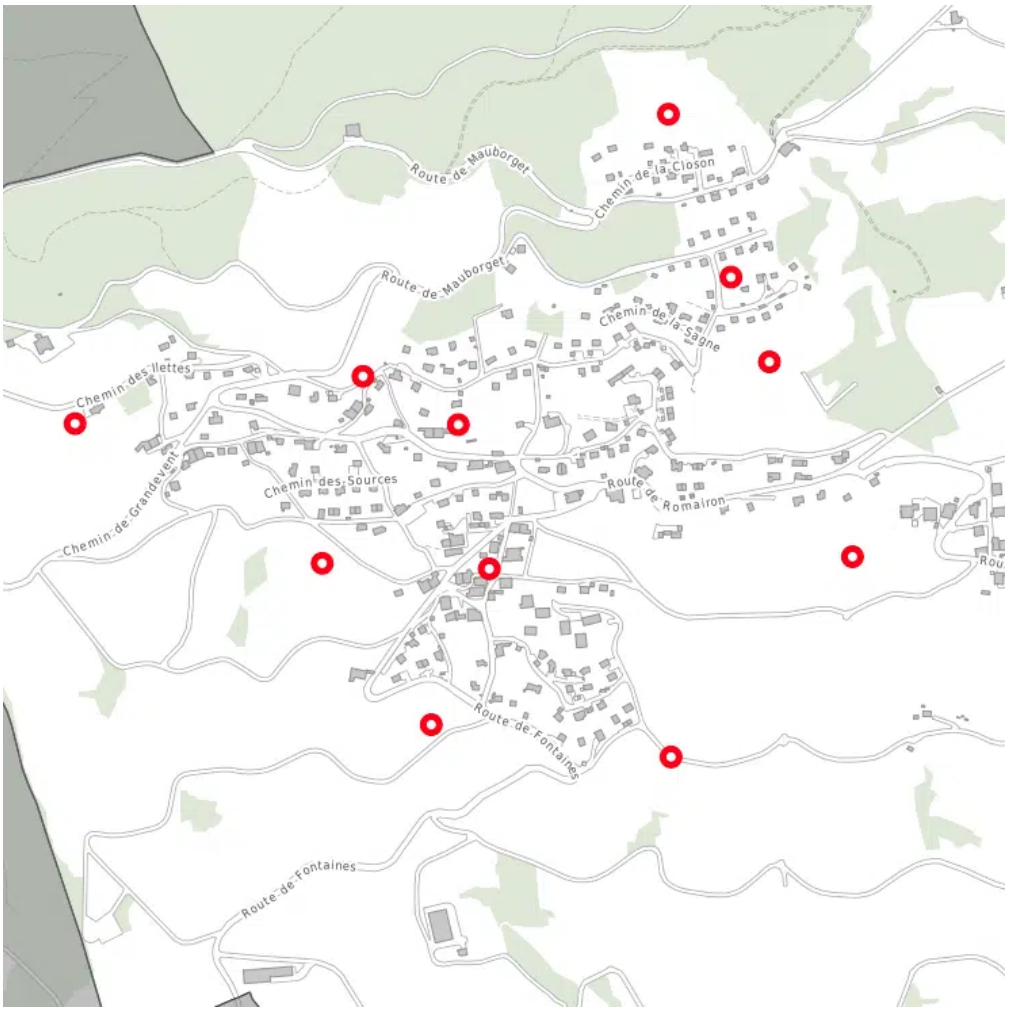

Exemples d’utilisation:

- Décision d’utilisation du sol
- Révision du plan d’affectation
- Suivi de l’évolution des constructions
- Etc.